



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la coordination
des Services de l'État**

**Le Préfet de Seine-et-Marne
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

Arrêté préfectoral n° 2026/10/DCSE/BPE/EC du 25 août 2026 portant, au bénéfice du Syndicat de l'eau de l'Est Seine-et-Marnais (S2e77) :

- **déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux souterraines, instauration des périmètres de protection et servitudes y afférentes**
- **autorisation d'utilisation de l'eau en vue de la consommation humaine, pour la production et la distribution par un réseau public**

Concernant les captages d'eau potable « Montceaux-lès-Provins 1 », n°BSS000RTEP (anciennement 02223X1001) et « Montceaux-lès-Provins 2 » et n°BSS004ECGJ situés sur la commune de Montceaux-lès-Provins.

VU les Directives du Conseil des Communautés Européennes n° 80/778/CEE du 15 juillet 1980 et n° 98/83/CE du 3 novembre 1998 relatives à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine ;

VU la directive 2020/2184 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2020 relatif à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine ;

VU la directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau ;

VU le code de la santé publique et notamment les articles L. 1321-1 à L. 1321-10, R. 1321-1 à R. 1321-63 ;

VU le code de l'environnement et notamment les articles L 214-1 à L 214-10 et L 215-13, R 214-1 à R 214-6 et R214-32 à R214-45 ;

VU le code minier et notamment les articles L.411-1 et L.411-2 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2224-7 à L.2224-11-6 ;

VU le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 151-43, L. 152-7, L. 153-60 ;

VU le code forestier et notamment ses articles R.141-30 à R.141-38 ;

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU le décret n° 2007-1581 du 7 novembre 2007 relatif aux servitudes d'utilité publique instituées en vue d'assurer la protection de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires) ;

VU le décret n°2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU l'ordonnance n°2017-80 du 26 janvier 2017 relative à l'autorisation environnementale ;

VU le décret du Président de la République du 25 août 2023 portant nomination de Monsieur Sébastien LIME, Secrétaire général de la Préfecture de Seine-et-Marne ;

VU le Décret du Président de la République en date du 06 septembre 2023 portant nomination de Monsieur Pierre ORY, préfet de Seine-et-Marne (hors classe) ;

VU le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;

VU le Règlement Sanitaire Départemental de Seine et Marne ;

VU l'arrêté du 29 mai 1997 modifié relatif aux matériaux et objets utilisés dans les installations fixes de production, de traitement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine ;

VU les arrêtés du 11 septembre 2003 portant application du décret 96-102 du 2 février 1996 et fixant les prescriptions générales applicables aux forages soumis à déclaration et aux prélèvements soumis à déclaration modifiés ;

VU l'arrêté ministériel du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 modifié ;

VU l'arrêté n°2014153-0011 du 2 juin 2014 modifié relatif au 5^{ème} programme d'action à mettre en œuvre en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole en vigueur ;

VU l'arrêté préfectoral 2018/DRCL/BLI n°118 du 26 décembre 2018 porte création, à compter du 1er janvier 2019, du « Syndicat de l'Eau de l'Est Seine-et-Marnais » (S2e77), issu de la fusion du « syndicat mixte de transport d'eau potable du Provinois » et du « syndicat d'alimentation en eau potable de la région Nord-Est de Seine-et-Marne ».

VU l'arrêté préfectoral n°2025/09/DCSE/BPE/EC du 26 juin 2025, portant ouverture d'enquête publique unique préalable à :

- à la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux souterraines, et à l'instauration de périmètres de protection autour des captages situés sur la commune de Montceaux-lès-Provins, dénommés « Montceaux-lès-Provins 1 » (indice minier 02223X1001- BSS004ECGJ) et « Montceaux-lès-Provins 2 » (indice minier BSS004ECGJ),
- au parcellaire dans les périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée des ouvrages.

Vu l'arrêté préfectoral n°26/BC/018 du 9 mars 2026 donnant délégation de signature à Monsieur Sébastien LIME, secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Marne et organisant sa suppléance ;

VU la délibération du Syndicat de la Région Nord-Est de Seine et Marne du 19 septembre 2016 ;

VU les études environnementales de juin 2022 réalisées par la société SAFEGE ;

VU l'avis définitif de l'hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique de janvier 2024 proposant la délimitation des périmètres de protection pour les captages d'eau potable « Montceaux-lès-Provins 1 » et « Montceaux-lès-Provins 2 » ;

VU le dossier de consultation administrative reçu par la Mission Inter Services de l'Eau et de la Nature (MISEN) en date du 28/05/2024 et enregistré sous le numéro MISEN F656 2024/65 ;

VU les dossiers et les registres d'enquêtes déposés en mairie de Montceaux-lès-Provins du 15 septembre au 15 octobre 2025 inclus ;

VU l'avis du commissaire enquêteur du 2 novembre 2025 ;

VU les pièces attestant que les formalités de publicité ont été effectuées conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral 2025/09/DCSE/BPE/EC du 26 juin 2025 portant ouverture d'une enquête publique unique préalable ;

VU l'avis du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques de Seine-et-Marne dans sa séance du 2 juillet 2026 ;

CONSIDERANT que les installations réalisées sont compatibles avec le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands en vigueur ;

CONSIDÉRANT que le captage « Montceaux-lès-Provins 1 » a été réalisé en 1934 et qu'il est utilisé en vue de la consommation humaine depuis cette date ;

CONSIDÉRANT que le captage « Montceaux-lès-Provins 1 » délivre une eau conforme à la réglementation après traitement physico-chimique ;

CONSIDERANT que le captage « Montceaux-lès-Provins 2 » a été réalisé en 2021 et qu'il sera utilisé en vue de la consommation humaine en complément du captage « Montceaux-lès-Provins 1 » ;

CONSIDERANT que les captages relèvent de la procédure déclaration au titre de la loi sur l'eau selon la rubrique 1.1.2.0 définie à l'article R 214-1 du code de l'environnement ;

CONSIDERANT qu'en application de l'article L.214-6 du code de l'environnement, l'exploitation du captage « Montceaux-lès-Provins 1 » ne présentent pas de danger ou un inconvénient grave pour les intérêts mentionnés à l'article L 211-1 et peuvent être ainsi autorisés au titre de l'antériorité ;

CONSIDERANT que la mise en place de périmètres de protection autour des captages « Montceaux-lès-Provins 1 » et « Montceaux-lès-Provins 2 » est indispensable à la préservation de la qualité de l'eau distribuée à la collectivité ;

CONSIDÉRANT l'étude environnementale de juin 2022 réalisée par la société Suez ;

CONSIDERANT que les installations réalisées n'impactent pas les intérêts mentionnés à l'article L.211-1 du code de l'environnement ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la préfecture de Seine-et-Marne,

ARRETE

Article 1^{er} - Objet du présent arrêté

Les dispositions du présent arrêté ont pour objet :

- la déclaration d'utilité publique des travaux à entreprendre par Syndicat de l'Eau de l'Est Seine et Marnais en vue de la dérivation des eaux souterraines par les captages du champ captant de Montceaux-lès-Provins ;

- la définition des périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée des captages du champ captant de Montceaux-lès-Provins et l'instauration des servitudes y afférentes ;
- l'autorisation de prélever et d'utiliser l'eau des captages « Montceaux-lès-Provins 1 » et « Montceaux-lès-Provins 2 » en vue de la consommation humaine.

Le Syndicat de l'Eau de l'Est Seine et Marnais (S2e77) sera désigné dans la suite de l'arrêté sous le terme « le demandeur ».

Article 2 - Références et coordonnées des captages « Montceaux-lès-Provins 1 » et « Montceaux-lès-Provins 2 »

Nom	« Montceaux-lès-Provins 1 »	« Montceaux-lès-Provins 2 »
Numéro BSS	BSS000RTEP	BSS004ECGJ
Indice minier	02223X1001	
Coordonnées Lambert 93	X = 732 553 m Y = 6 843 916 m Z = 193 m NGF	X = 732 551 Y = 6 843 920 m Z = 196,09 m NGF
Parcelle cadastrale	Parcelle n°293 de la section D	
Commune	Montceaux-lès-Provins (77301)	

1ERE PARTIE : DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

Article 3 - Déclaration d'utilité publique

Sont déclarés d'utilité publique les travaux réalisés en vue de la dérivation des eaux souterraines et l'établissement de périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée autour des captages d'alimentation en eau destinée à la consommation humaine, eau traitée et distribuée de la commune de Montceaux-lès-Provins, tels qu'ils figurent sur les plans de délimitation ci-annexés.

2EME PARTIE : PERIMETRES DE PROTECTION : DELIMITATION ET PRESCRIPTIONS

Article 4 - Délimitation des périmètres de protection

Trois périmètres de protection sont instaurés autour des captages pour en assurer la protection immédiate, rapprochée et éloignée. Ces périmètres sont définis sur les plans annexés au présent arrêté.

4-1 Périmètre de protection immédiate (PPI)

Il est constitué pour les captages du champ captant de Montceaux-lès-Provins à la parcelle n°293 de la section D du cadastre de la commune de Montceaux-lès-Provins.

4-2 Périmètre de protection rapprochée (PPR)

Ce périmètre, destiné à protéger l'eau potable en cas de pollution accidentelle, forme une surface continue ceinturant le PPI. Il est étendu vers l'Est pour tenir compte des limites d'extension de l'AAC.

Il est constitué :

- Des parcelles suivantes de la section B de la commune de Montceaux-lès-Provins : 17, 18, 23, 24, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 37, 38, 40, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 54, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 64, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 73, 75, 76, 386, 397, 398, 399, 400, 401, 416, 417, 440, 443, 445, 446, 468, 470, 472, 473, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 513, 514, 527, 528, 529, 530, 532, 533, 534, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 559, 560, 561, 562, 566 ;
- Des parcelles suivantes de la section D de la commune de Montceaux-lès-Provins : 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 28, 29, 30, 31, 32, 34, 35, 37, 38, 39, 41, 44, 45, 46, 47, 50, 51, 57, 58, 60, 66, 67, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 80, 81, 82, 83, 85, 86, 90, 93, 96, 97, 100, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 118, 246, 247, 249, 250, 251, 252, 253, 255, 256, 258, 266,

- 267, 268, 271, 272, 273, 274, 281, 286, 287, 288, 291, 294, 295, 296, 297, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 316, 317, 318, 319, 320, 322, 323, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 370, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426 ;
- Des parcelles suivantes de la section ZD de la commune de Montceaux-lès-Provins : 26, 27, 32 ;
- Des parcelles suivantes de la section ZH de la commune de Montceaux-lès-Provins : 8, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 42, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 62, 63, 64, 65, 66, 68, 71, 72, 73, 74, 75, 76.

4-3 Périmètre de protection éloignée (PPE)

Il est défini par cohérence avec la délimitation du périmètre de protection rapprochée, ceinture ce dernier et englobe une surface formant une bande d'environ 1,2 km de largeur s'étendant selon une direction Est-Ouest.

Article 5 - Prescriptions

Les prescriptions définies ci-dessous pour les trois périmètres de protection s'ajoutent aux dispositions fixées par la réglementation générale sans préjuger de son évolution.

En cas de déversement accidentel de produit polluant survenant dans la zone circonscrite par les différents périmètres de protection, il conviendra d'en informer l'autorité sanitaire et de mettre en œuvre les mesures de sauvegarde du point d'eau et de la ressource en eau souterraine captée, vulnérable dans le contexte hydrogéologique local.

Pour tout projet ou demande d'installation ou d'activité susceptible d'avoir un impact sur la ressource en eau souterraine, il sera systématiquement demandé de solliciter l'avis d'un hydrogéologue agréé.

5-1 Périmètre de protection immédiate (PPI)

Ce périmètre a pour objectif de prévenir les pollutions directes du captage.

Conformément à la réglementation en vigueur, la parcelle n°293 de la section D de la commune de Montceaux-lès-Provins, propriété du demandeur, doit rester sa propriété.

Le PPI restera clos à l'aide d'une clôture de 2 m de hauteur, montée sur des poteaux imputrescibles et équipée d'un portail fermé à clé.

La hauteur de la tête de forage de « Montceaux-lès-Provins 1 » devra être élevée à au moins 20 cm au-dessus du niveau du sol duquel elle débouche.

La hauteur de la tête de forage de « Montceaux-lès-Provins 2 » sera portée à 0,50 m environ au-dessus du niveau du sol duquel elle débouche. Aussi, un radier d'étanchéité d'une surface de 2m² au minimum, bétonnée, sera confectionné autour de la tête de la chambre de pompage du forage de « Montceaux-lès-Provins 2 ».

A l'intérieur de cette parcelle, le désherbage chimique est strictement interdit. Le sol enherbé doit être entretenu par fauchage, l'herbe évacuée à l'extérieur pour éviter toute fermentation et percolation vers les eaux souterraines.

Toute personne et activité, hormis celles strictement nécessaires à l'exploitation et à la gestion des installations, seront interdites dans l'enceinte du périmètre de protection immédiate et des bâtiments d'exploitation.

5-2 Périmètre de protection rapprochée (PPR)

Le périmètre de protection rapprochée est destiné à protéger l'eau potable en cas de pollution accidentelle. Il s'agit donc d'une zone dans laquelle tout incident devra être porté sans délai au Syndicat.

Dans le périmètre de protection rapprochée, sont interdits toutes activités, installations, dépôts, ayant une incidence qualitative directe ou indirecte sur l'aquifère capté.

De plus, toutes les activités, installations ou dépôts susceptibles de porter atteinte à la qualité des eaux captées seront soumis à l'avis de la Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature (MISEN), et ce, afin de prescrire les dispositions éventuellement nécessaires pour prévenir les risques présentés vis-à-vis des eaux captées.

A l'intérieur de ce périmètre, y sera interdite l'activité suivante : l'exploitation de l'eau souterraine à travers des forages privés est interdite, à l'exception des ouvrages de recherche ou d'exploitation pour le renforcement de la production d'eau potable destinée à la collectivité. Les conditions d'exploitation de ces nouveaux forages seront soumises à l'avis de l'hydrogéologue agréé après étude détaillée et précise de l'impact sur la ressource en eau souterraine.

Les activités suivantes font l'objet de prescriptions particulières :

- Un recensement de tous les équipements, aménagements, dispositifs faisant rétention d'effluents (citernes, bacs, conduites etc...) et la vérification du respect de la réglementation portant sur leur contrôle régulier. Leur mise éventuelle en conformité avec cette dernière sera vérifiée.
- Le contrôle de la parfaite étanchéité du réseau d'eau pluviale. Un programme de contrôle et d'entretien des déssableurs doit être mis en place. En sortie de ces derniers les eaux traitées doivent être dirigées en canalisations ou fossés étanches vers les zones d'infiltration.
- L'instruction pour avis de la commune sur tout projet futur d'aménagement, de construction en contact avec le sol et susceptible de rejet direct ou indirect d'effluents infiltrés dans le sous-sol.

Dans le cadre de l'instruction des dossiers pour tout projet futur, la collectivité pourra solliciter l'avis de l'hydrogéologue agréé. Au-delà du cadre réglementaire qui s'applique, l'hydrogéologue agréé pourra proposer la mise en place de servitudes adaptées au projet, nécessaires à la préservation de la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

5-3 Périmètre de protection éloignée

Le PPE est une zone de vigilance où une attention particulière sera portée sur les activités pouvant constituer une source de contamination du captage. Toute activité ou fait pouvant conduire à une communication directe avec l'aquifère capté ou avec l'horizon géologique qui le protège, sera soumis à l'avis de la MISEN, et ce, afin de prescrire les dispositions éventuellement nécessaires pour prévenir les risques présentés vis-à-vis des eaux captées.

Au sein de ce périmètre :

- **Les forages d'eau existants** : La collectivité devra conduire un inventaire des ouvrages existants pour en définir l'usage, les conditions d'exploitation (aquifère capté, débit d'exploitation etc...) ainsi que la nature et la qualité des équipements. Le devenir des piézomètres mis en place pour les études complémentaires sera à préciser (abandon rebouchage par cimentation ou conservation avec aménagement d'une tête étanche) dont le dossier travaux sera soumis à l'avis de l'hydrogéologue agréé. Pour les ouvrages privés en exploitation, un certificat de conformité aux respects de la réglementation devra être fourni par le propriétaire. En cas d'abandon, un certificat

de remise en état du site (rebouchage après avis de l'hydrogéologue agréé) devra être délivré.

- **La création de nouveaux forages** : Le dossier sera instruit au même titre que tout nouveau dossier pour la création d'une activité soumise à une procédure réglementaire de déclaration. L'avis de l'hydrogéologue agréé sera impérativement sollicité pour évaluer les éventuelles incidences sur l'exploitation de la ressource en eau souterraine sollicitée pour l'AEP de l'UD-Q (aspect, qualité, quantité).
- **Les futurs projets d'aménagements** : Le dossier de tout projet sera soumis à l'avis de l'hydrogéologue agréé qui se prononcera sur les servitudes à instaurer pour la gestion équilibrée des eaux souterraines sollicitées (aspect qualité – quantité).
- **Le rejet des eaux pluviales par infiltration dans le sous-sol** : L'infiltration directe dans le sous-sol est interdite ; les zones d'infiltration seront aménagées en lagunes à fond plat, faiblement perméable et enherbé, pour faciliter l'épuration des effluents par phytoremédiation.

3EME PARTIE – AUTORISATION SANITAIRE D'UTILISER L'EAU EN VUE DE LA CONSOMMATION HUMAINE

Article 6 - Autorisation

Le demandeur est autorisé à utiliser l'eau des captages « Montceaux-lès-Provins 1 » et « Montceaux-lès-Provins 2 » en vue de la consommation humaine après traitement physico-chimique.

Article 7 - Etapes du traitement

L'unité de traitement est implantée à l'intérieur du château d'eau de Montceaux-lès-Provins, sur la parcelle D 293 de la commune de Montceaux-lès-Provins.

Elle est alimentée par :

- le captage « Montceaux-lès-Provins 1 » (BSS000RTEP – 02223X1001) ;
- à terme, le captage « Montceaux-lès-Provins 2 » (BSS004ECGJ) actuellement non raccordé à la filière de traitement ni au réseau de distribution d'eau potable.

Les eaux brutes prélevées sont dirigées vers une filière de traitement de pesticides par charbon actif en grain mise en service en 2006. L'eau est ensuite désinfectée par chlore gazeux avant d'être stocké dans la cuve du château d'eau et distribuée de manière gravitaire.

Article 8 - Contrôle sanitaire

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France établit les lieux de prélèvements et le programme d'analyse du contrôle sanitaire de la qualité de l'eau.

Le demandeur est tenu de surveiller en permanence la qualité des eaux et, en particulier, l'efficacité de la désinfection et du traitement spécifique aux pesticides.

Les modalités de cette autosurveillance et tout projet de modification des installations de traitement doivent être portés à la connaissance du préfet.

4EME PARTIE - AUTORISATION DE PRÉLEVER DE L'EAU

Article 10 – Volumes autorisés

Les deux captages prélèvent dans la nappe des calcaires du Lutécien.

En cumulé, pour les deux captages :

- Le volume annuel prélevé ne pourra excéder **40 000 m³**.

- Le volume journalier moyen sera de **200 m³**.

Article 11 – Débit autorisé

Le débit de prélèvement ne pourra être supérieur à **20 m³/h** en cumulé pour les deux captages.

Article 12 – Suivi des pompages.

Les relevés du suivi des volumes prélevés sont au minimum hebdomadaire, centralisés et tenus à la disposition des administrations concernées.

Un état des prélèvements mensuels et annuels du forage, objet de cet arrêté, sera adressé tous les ans au service police de l'eau du département de Seine-et-Marne dans les deux mois qui suivent la fin de chaque année civile. Cet état doit faire également apparaître les entretiens, contrôles et remplacements des moyens de mesure et d'évaluation.

Article 13 – Équipement

Le captage doit être équipé notamment :

- d'un compteur volumétrique,
- d'une sonde piézométrique permettant l'enregistrement des niveaux statique et dynamique,
- d'un capot étanche et cadenassé ou moyen équivalent (bâtiment fermé),
- d'une margelle de 3 m² minimum autour de la tête du forage, et de 0,30 m de hauteur au-dessus du niveau du terrain naturel, sauf si la tête de l'ouvrage débouche dans un local,
- d'une plaque d'identification avec le code BSS attribué par le BRGM.
-

SEME PARTIE : DISPOSITIONS GENERALES

Article 14 – Publicité et Information des tiers

Le présent arrêté sera notifié sans délai au demandeur.

Le présent arrêté sera :

- publié, par les soins du préfet, au recueil des actes administratifs de l'État du département de Seine-et-Marne et sur le site internet des services de l'État en Seine-et-Marne pendant une durée minimale de quatre mois ;
- affiché, par le Syndicat de l'Eau de l'Est Seine et Marnais en mairie de Montceaux-lès-Provins pendant au moins deux mois.

Une mention de cet affichage sera insérée, par les soins du préfet et à la charge du Syndicat de l'Eau de l'Est Seine et Marnais, en caractères apparents dans deux journaux locaux.

Un extrait de cet acte sera adressé par le demandeur à chaque propriétaire intéressé afin de l'informer des servitudes qui grèvent son terrain, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Le Président du Syndicat de l'Eau de l'Est Seine et Marnais informera sans délai le préfet de Seine-et-Marne de l'accomplissement de ces formalités.

Le Président du Syndicat de l'Eau de l'Est Seine et Marnais conserve le présent arrêté et délivre à toute personne qui le demande les informations sur les servitudes qui y sont rattachées.

Les servitudes afférentes aux périmètres de protection mentionnées dans le présent arrêté seront annexées aux documents d'urbanisme de la commune de Montceaux-lès-Provins, dans les conditions définies aux articles L.153-60 et R.153-18 et R.153-20 à R.153-22 du code de l'urbanisme.

Article 15 – Recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Melun introduit dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Un recours administratif peut suspendre le délai du recours contentieux, s'il est formé dans le délai de deux mois, à compter de la notification ou de la publication de l'acte, selon une des formes suivantes :

- Recours gracieux, adressé au Préfet de Seine et Marne - rue des Saints Pères - 77010 MELUN cedex,
- Recours hiérarchique, adressé au Ministère en charge de la santé - 14 avenue Duquesne 75007 Paris

Le recours contentieux court à compter de la décision explicite ou implicite (au terme d'un délai de deux mois) de rejet du recours administratif.

Les décisions prises en application des articles L. 214-1 à L. 214-6 et L. 214-8 du Code de l'environnement peuvent faire l'objet d'un recours au Tribunal administratif de Melun, par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leurs groupements, en raison des inconvénients ou des dangers que le fonctionnement de l'installation présente pour les intérêts visés à l'article L.511-1 du Code de l'environnement, dans un délai de quatre ans, à compter de la publication ou de l'affichage desdits actes, ce délai étant, le cas échéant, prolongé jusqu'à la fin d'une période de deux années suivant la mise en activité de l'installation.

Tout recours doit être adressé en recommandé avec accusé de réception ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 16 – Exécution

- M. le Secrétaire Général de la Préfecture de Seine-et-Marne ;
- M. le Directeur Départemental des Territoires de Seine-et-Marne ;
- M. le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;
- Madame la Directrice Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Ile-de-France ;
- M. le Président du Syndicat de l'eau de l'est Seine-et-Marnais ;
- M. le Maire de Montceaux-lès-Provins ;

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie leur sera adressée ainsi qu'à :

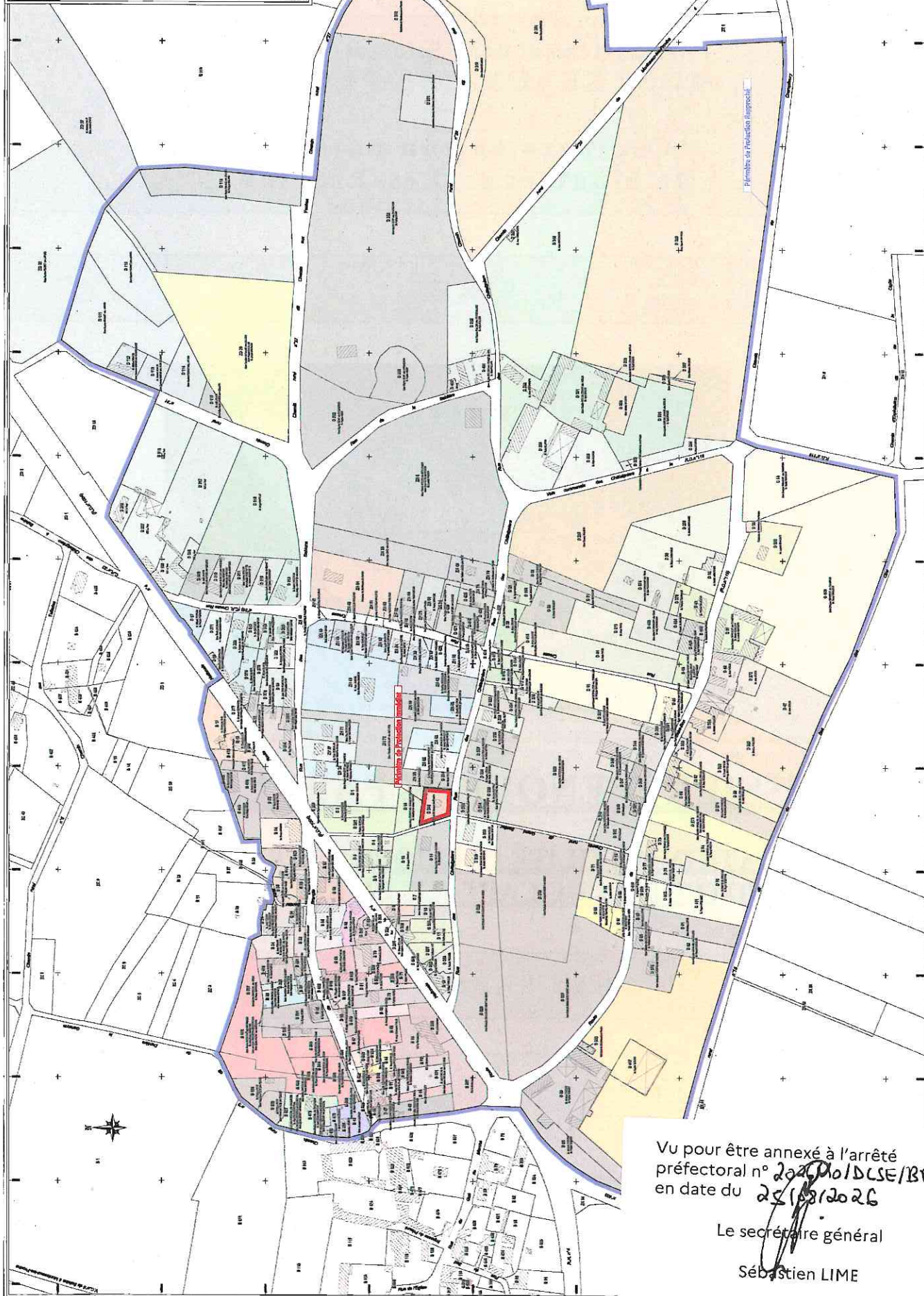
- Mme la Directrice du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (Ile-de-France) ;
- Mme la Directrice de l'Agence de l'Eau Seine Normandie ;
- M. le Président de la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne ;
- M. le Président du Conseil Départemental ;
- M. Gaillard ; Coordonnateur départemental des hydrogéologues agréés.

Le préfet
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Sébastien LIME

ANNEXES de l'arrêté préfectoral n° 2026/10/DCSE/BPE/EC (consultables à la Délégation départementale de Seine-et-Marne de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France et à la Préfecture de Seine-et-Marne) :

- Cartes de délimitation des périmètres de protection,
- État parcellaire.



Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 2020/01/DUSE/BPE/EC
 en date du 25/03/2020

Le secrétaire général
 Sébastien LIME

Etat Parcellaire : Captage de Montceaux-lès-Provins						
Périmètres de protection immédiat et rapproché						
Propriétaire(s) issu(s) du serveur professionnel de données cadastrales				Parcelles		
Terrier	Statut	Noms et Dates de Naissance	Adresse	Commune	Désignation et Contenance	
1	Personne physique	U-	Mme MARECHAL Née LEGAY Berthe Paulyre Née le 14/01/1890 à Montceaux Les Provins (77)	Montceaux-lès-Provins	B 503	1000 m ² 10 a 00 ca
	Personne physique	N-	M. MARECHAL Pierre Alfred Georges Nè le 27/09/1930 à Saint-Martin-Du-Boschet (77)	Montceaux-lès-Provins	B 504	954 m ² 9 a 54 ca
				Montceaux-lès-Provins	B 505	51 m ² 0 a 51 ca
				Montceaux-lès-Provins	B 506	122 m ² 1 a 22 ca
				Montceaux-lès-Provins	B 507	3397 m ² 33 a 97 ca
				Montceaux-lès-Provins	B 508	47 m ² 0 a 47 ca
				Montceaux-lès-Provins	B 509	53 m ² 0 a 53 ca
				Montceaux-lès-Provins	B 530	2091 m ² 20 a 91 ca
					Total :	7715 m² 77 a 15 ca
				Montceaux-lès-Provins	B 71	500 m ² 5 a 00 ca
2	Personne physique	P-	M. POL 1976 à 3 Rue Garnier Pages 77160 PROVINS	Montceaux-lès-Provins	B 549	213 m ² 2 a 13 ca
				Montceaux-lès-Provins	B 550	30 m ² 0 a 30 ca
				Montceaux-lès-Provins	B 551	18 m ² 0 a 18 ca
				Montceaux-lès-Provins	B 552	12 m ² 0 a 12 ca

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n° 2026-101-DCSE/BPE/E en date du 25/08/2026

Le secrétaire général
Sébastien LIME

Etat Parcellaire : Captage de Montceaux-lès-Provins						
Périmètres de protection immédiat et rapproché						
Propriétaire(s) issu(s) du serveur professionnel de données cadastrales						
Terrier	Statut	Noms et Dates de Naissance	Adresse	Commune	Parcelles	
6	Personne physique	P- Mme LEDROIT Jeannine Thérèse Née le 28/01/1947 à Fontainebleau (77)	2 Chemin de la Garene 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	B 46	732 m ² 7 a 32 ca
				Montceaux-lès-Provins	B 470	45 m ² 0 a 45 ca
				Montceaux-lès-Provins	B 473	236 m ² 2 a 36 ca
				Montceaux-lès-Provins	B 566	199 m ² 1 a 99 ca
				Total :	1212 m ²	12 a 12 ca
7	Personne physique	PI	Mme REBELO Née MARQUES Sylvie Née le 02/06/1987 à Villecresnes (94)	Montceaux-lès-Provins	B 68	638 m ² 6 a 38 ca
	Personne physique	PI	M. REBELO Domingos Né le 19/12/1982 à Portugal (99)	PROVINS		
			8 Route Nationale 4 77151 MONTCEAUX LES PROVINS			
8	Personne physique	PI	Mme DE LIMA PIMENTA DA COSTA Alcina Née le 25/02/1961 à Portugal (99) M. LOPES DIAS Manuel Né le 23/08/1962 à Portugal (99)	Montceaux-lès-Provins	B 47	240 m ² 2 a 40 ca
				Montceaux-lès-Provins	B 48	848 m ² 8 a 48 ca
				Total :	1088 m ²	10 a 88 ca
				Montceaux-lès-Provins	B 51	269 m ² 2 a 69 ca
				Montceaux-lès-Provins	B 560	9 m ² 0 a 09 ca
9	Personne physique	PI	M. BELHILAL Jamal Né le 05/04/1979 à Maroc (99)	Montceaux-lès-Provins	B 561	1194 m ² 11 a 94 ca
	Personne physique	PI	Mme BELHILAL Née TCHOREK Aleksandra Helena Née le 17/03/1985 à Pologno (99)	PROVINS		
			17 Rue Fernand Leger 94120 FONTENAY SOUS BOIS			
10	Personne physique	PI	M. ARTHUR Olivier Joseph Né le 18/12/1963 à Fontenay-Aux-Roses (75)	Montceaux-lès-Provins	B 64	1177 m ² 11 a 77 ca
				Total :	1472 m ²	14 a 72 ca

Etat Parcellaire : Captage de Montceaux-lès-Provins						
Périmètres de protection immédiat et rapproché						
Propriétaire(s) issu(s) du serveur professionnel de données cadastrales				Parcelles		
Terrier	Statut	Noms et Dates de Naissance	Adresse	Commune	Désignation et Contenance	
				Montceaux-lès-Provins	B 50	142 m ² 1 a 42 ca
					Total :	695 m² 6 a 95 ca
16	Personne physique	M. EL-DEBS Antoine Né le 25/08/1960 à Liban(beyrouth) (99)	12 Route Nationale 4 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	B 70	900 m ² 9 a 00 ca
					Total :	900 m² 9 a 00 ca
17	Personne morale	SCI La Montceenne	Mme Ginette MASSON 9 Avenue de la Marne 92120 MONTROUGE	Montceaux-lès-Provins	B 75	1045 m ² 10 a 45 ca
				Montceaux-lès-Provins	B 76	530 m ² 5 a 30 ca
				Montceaux-lès-Provins	B 397	1640 m ² 16 a 40 ca
				Montceaux-lès-Provins	B 398	1053 m ² 10 a 53 ca
					Total :	4268 m² 42 a 68 ca
18	Personne physique	M. CORSO Frédéric Victor Né le 14/05/1973 à Evreux (27)	18 Route Nationale 4 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	B 73	1016 m ² 10 a 16 ca
					Total :	1016 m² 10 a 16 ca
19	Personne morale	Cour Commune 301 B 0440	77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	B 440	240 m ² 2 a 40 ca
					Total :	240 m² 2 a 40 ca
20	Personne physique	M. BERNY Sylvain Né le 19/04/1983 à Charenton-Le-Pont (94)	Hotel Chez Mouss 104 Avenue Danielle Casanova 94200 IVRY SUR SEINE	Montceaux-lès-Provins	B 40	352 m ² 3 a 52 ca
				Montceaux-lès-Provins	B 501	1138 m ² 11 a 38 ca
				Montceaux-lès-Provins	B 502	629 m ² 6 a 29 ca

Etat Parcellaire : Captage de Montceaux-lès-Provins						
Périmètres de protection immédiat et rapproché						
Propriétaire(s) issu(s) du serveur professionnel de données cadastrales				Parcelles		
Terrier	Statut	Noms et Dates de Naissance	Adresse	Commune	Désignation et Contenance	
26	Personne physique	M. BRUNERO Lionel Claude Gérard Né le 16/04/1957 à Paris 04 (75)	11 Rue de Brangis 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	B 31	390 m ² 3 a 90 ca
	Personne physique	Mme BRUNERO Née DURAND Sophie Judith Née le 19/11/1965 à Paris 12 (75)	11 Rue de Brangis 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	B 32	507 m ² 5 a 07 ca
				Total :	897 m ²	8 a 97 ca
27	Personne physique	Mme BARBOTIN Stéphanie Marie-Suzanne Née le 19/04/1973 à Provins (77)	9 Rue de Brangis 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	B 400	821 m ² 8 a 21 ca
	Personne physique	M. DUBAU Olivier Dominique Né le 09/09/1968 à Reims (51)	22 Rue de l'Herminette 51120 LES ESSARTS LES SEZANNE	Montceaux-lès-Provins	B 401	268 m ² 2 a 68 ca
				Total :	1089 m ²	10 a 89 ca
28	Personne physique	Mme MARECHAL Née GOUESBIER Denise Marcelle Madeleine Née le 29/07/1931 à Chatenay-Sur-Seine (77)	Ferme de Maisonnelles 42 Rue Saint Laurent 77320 ST MARTIN DU BOSCHET	Montceaux-lès-Provins	B 500	19 m ² 0 a 19 ca
	Personne physique	M. MARECHAL Jean-Pierre Georges Né le 15/04/1957 à Saint-Martin-Du-Boschet (77)	42 Rue Saint Laurent 77320 ST MARTIN DU BOSCHET			
	Personne physique	Mme LEBOURCQ Née MARECHAL Jocelyne Pierrette Reine Marie Née le 24/01/1956 à Ferte-Gaucher (ta) (77)	1 Ferme de la Poste 51310 NEUVY			
	Personne physique	Mme ANDRY Née MARECHAL Sylvie Christiane Née le 21/11/1966 à Coulommiers (77)	Maisonnelle 77320 ST MARTIN DU BOSCHET			
29	Personne physique	M. PETIT Philippe Christian Jean Né le 07/06/1963 à Castres (81)	8 Rue du Gué du Marché 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	B 528	629 m ² 6 a 29 ca
	Personne physique	Mme PETIT Née PIERRE Véronique Jacqueline Paule Née le 10/06/1964 à Livry-Gargan (78)	8 Rue du Gué du Marché 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	B 529	894 m ² 8 a 94 ca
				Total :	1523 m ²	15 a 23 ca
30	Personne physique	M. DUBOIS David Né le 07/01/1990 à Paris 14 (75)	Adars Service Gdv Bat D 4 Rue des Métiers 60000 BEAUVAIS	Montceaux-lès-Provins	B 23	900 m ² 9 a 00 ca

Etat Parcellaire : Captage de Montceaux-lès-Provins						
Périmètres de protection immédiat et rapproché						
Propriétaire(s) issu(s) du serveur professionnel de données cadastrales						
Terrier	Statut	Noms et Dates de Naissance	Adresse	Commune	Parcelles	
	Personne physique	Mme FENART Née MASSON Sylvie Marie- Claude Raymond Irénée Née le 10/02/1960 à Montceaux-Lès-Provins (77)	La Tuilerie 77151 MONTCEAUX LES PROVINS			
	Personne physique	Mme FENART Née RAYER Marie-France Née le 03/05/1940 à Deauville (14)	Monglas 77320 CERNEUX			
				Total :	1380 m ²	13 a 80 ca
35	Personne morale	P - Commune de Montceaux-Lès-Provins	Représentée par M Nicolas FENART Mairie 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	B 416	418 m ² 4 a 18 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 8	310 m ² 3 a 10 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 35	151 m ² 1 a 51 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 250	5640 m ² 56 a 40 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 293 (PPI)	891 m ² 8 a 91 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 332	100 m ² 1 a 00 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 333	100 m ² 1 a 00 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 380	23 m ² 0 a 23 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 420	20 m ² 0 a 20 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 422	10 m ² 0 a 10 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 423	17 m ² 0 a 17 ca

Etat Parcellaire : Captage de Montceaux-lès-Provins						
Périmètres de protection immédiat et rapproché						
Propriétaire(s) issu(s) du serveur professionnel de données cadastrales						
Terrier	Statut	Noms et Dates de Naissance	Adresse	Commune	Parcelles	
				Montceaux-lès-Provins	D 328	2834 m ² 28 a 34 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 329	9441 m ² 94 a 41 ca
					Total :	27318 m² 2 ha 73 a 18 ca
40	Personne physique	M. THIERRY Jacques René Louis Né le 26/06/1944 à Montceaux-Les-Provins (77)	7 Rue du Bourg Neuf 77160 PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 85	1948 m ² 19 a 48 ca
	Personne physique	M. THIERRY Patrick Emmanuel Né le 27/08/1980 à Melun (77)	2 Route de Saint Bon 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 86	5116 m ² 51 a 16 ca
					Total :	7064 m² 70 a 64 ca
41	Personne physique	M. THIERRY Patrick Emmanuel Né le 27/08/1980 à Melun (77)	2 Route de Saint Bon 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 407	1642 m ² 16 a 42 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 408	16569 m ² 1 ha 65 a 69 ca
					Total :	18211 m² 1 ha 82 a 11 ca
42	Personne physique	Mme GIRAUDOT Née CHAMPION Evelyne Yvette Née le 29/01/1951 à Sezanne (51)	26 Route de Saint Bon 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 34	5023 m ² 50 a 23 ca
	Personne physique	M. GIRAUDOT Daniel André Robert Né le 04/11/1948 à Bellot (77)	26 Route de Saint Bon 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 319	1000 m ² 10 a 00 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 400	19772 m ² 1 ha 97 a 72 ca
					Total :	25795 m² 2 ha 57 a 95 ca
43	Personne physique	Mme BOURON Chantal Marie Née le 21/03/1965 à Nogent Sur Seine (10)	15 Rue Georges Clémenceau 77160 PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 249	1804 m ² 18 a 04 ca

Etat Parcellaire : Captage de Montceaux-lès-Provins						
Périmètres de protection immédiat et rapproché						
Propriétaire(s) issu(s) du serveur professionnel de données cadastrales						
Terrier	Statut	Noms et Dates de Naissance	Adresse	Commune	Parcelles	
				Montceaux-lès-Provins	D 47	4288 m ² 42 a 88 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 272	727 m ² 7 a 27 ca
					Total :	6710 m² 67 a 10 ca
47	Personne physique	Mme PAGENEL Carine Maryline Michèle Née le 06/02/1984 à Villeneuve-Saint-Georges (94)	18 Route de Saint Bon 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 60	140 m ² 1 a 40 ca
	Personne physique	M. ZAHRAOUI Mohamed Né le 28/07/1976 à Algerie (99)	18 Route de Saint Bon 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 274	2285 m ² 22 a 85 ca
					Total :	2425 m² 24 a 25 ca
48	Personne physique	Mme SACALAI Née LECLERE Claudine Née le 23/03/1948 à Montceaux-Les-Provins (77)	6 Route de Saint Bon 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 82	1480 m ² 14 a 80 ca
	Personne physique	M. SACALAI François Pierre Né le 23/08/1943 à Villiers-Saint-Georges (77)	6 Route de Saint Bon 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 83	309 m ² 3 a 09 ca
					Total :	1789 m² 17 a 89 ca
49	Personne physique	Mme CHERPIN Née THIERRY Jacqueline Simone Raymonde Née le 17/12/1942 à Montceaux-Les-Provins (77)	4 Route de Saint Bon 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 370	1725 m ² 17 a 25 ca
					Total :	1725 m² 17 a 25 ca
50	Personne physique	Mme LOPEZ Béatrice Née le 21/11/1985 à Chesnay (le) (78)	8 Route de Saint Bon 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 80	345 m ² 3 a 45 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 81	1883 m ² 18 a 83 ca
					Total :	2228 m² 22 a 28 ca
51	Personne physique	Mme JOSSELIN Née VITRY Collette Françoise Née le 30/12/1956 à Chalaud-La Petite (77)	6 Rue Morlot 77650 ST LOUP DE NAUD	Montceaux-lès-Provins	D 66	766 m ² 7 a 66 ca

Etat Parcellaire : Captage de Montceaux-lès-Provins						
Périmètres de protection immédiat et rapproché						
Propriétaire(s) issu(s) du serveur professionnel de données cadastrales						
Terrier	Statut	Noms et Dates de Naissance	Adresse	Commune	Parcelles	
56	Personne physique	Mme OURAYCH EL HASSANIA Née le 06/05/1969 à Maroc (99)	Esc 9 3eme Etage Apt 28 9 Allée des Hautes Sorrières 94800 VILLEJUIF	Montceaux-lès-Provins	D 75	1919 m ² 19 a 19 ca
	Personne physique	M. YABROUDI Roger Né le 15/09/1963 à Liban (99)	Esc 9 3eme Etage Apt 28 9 Allée des Hautes Sorrières 94800 VILLEJUIF	Montceaux-lès-Provins	D 76	588 m ² 5 a 88 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 77	245 m ² 2 a 45 ca
				Total:	2752 m ²	27 a 52 ca
57	Personne physique	M. BONNEAU Bernard Marcel Né le 05/05/1950 à Leudon-En-Brie (77)	5 Route de Saint Bon 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 71	1099 m ² 10 a 99 ca
	Personne physique	Mme BONNEAU Née CLEMENT Evelynne Josiane Née le 28/02/1952 à Montceaux-Les-Provins (77)	5 Route de Saint Bon 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 72	282 m ² 2 a 82 ca
				Total:	1381 m ²	13 a 81 ca
58	Personne physique	Mme MORISSEAU Née HERVE Brigitte Hélène Louise Marie Née le 30/08/1961 à Beaune-La-Rolande (45)	40 Rue de Nogent 77560 VILLIERS ST GEORGES	Montceaux-lès-Provins	D 322	502 m ² 5 a 02 ca
	Personne physique	M. MORISSEAU Emmanuel Marie Félix Né le 13/05/1958 à Fontainebleau (77)	40 Rue de Nogent 77560 VILLIERS ST GEORGES	Montceaux-lès-Provins	D 323	10697 m ² 1 ha 06 a 97 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 344	1716 m ² 17 a 16 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 346	579 m ² 5 a 79 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 348	228 m ² 2 a 28 ca
				Total:	13722 m ²	1 ha 37 a 22 ca
59	Personne physique	Mme MEDAGLIA Née GERARDEAUX Isabelle Chantal Née le 13/04/1963 à Les Pavillons-Sous-Bois (75)	9 Route de Saint Bon 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 345	742 m ² 7 a 42 ca

Etat Parcellaire : Captage de Montceaux-lès-Provins					
Périmètres de protection immédiat et rapproché					
Propriétaire(s) issu(s) du serveur professionnel de données cadastrales					
Terrier	Statut	Noms et Dates de Naissance	Adresse	Commune	Parcelles Désignation et Contenance
63	Personne physique	P-	M. HEURTAUX Frédéric Simon Auguste Né le 20/03/1976 à Chauny (02) 19 Route de Saint Bon 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès- Provins	D 41 860 m ² 8 a 60 ca
				Montceaux-lès- Provins	D 375 240 m ² 2 a 40 ca
				Total :	1100 m² 11 a 00 ca
64	Personne physique	P-	M. PARIS Alain Gilbert Robert Né le 12/04/1978 à Saint-Brice (77) 1b Rue du Pont Sec 51310 ESCARDES	Montceaux-lès- Provins	D 44 4136 m ² 41 a 36 ca
				Montceaux-lès- Provins	D 373 2382 m ² 23 a 82 ca
				Total :	6518 m² 65 a 18 ca
65	Personne physique	P-	M. GIRAUDOT Ludovic Gérard Marcel Né le 05/06/1981 à Coulommiers (77) 30 Route de Saint Bon 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès- Provins	D 399 2058 m ² 20 a 58 ca
				Total :	2058 m² 20 a 58 ca
66	Personne physique	PI	Mme VONGSAMAY Née TRAN Irène Née le 16/06/1968 à Cambodge(phnom Penh) (99) 31 Rue de la Prévoyance 93440 DUGNY M. VONGSAMAY Eric Né le 30/03/1969 à Laos (99) 31 Rue de la Prévoyance 93440 DUGNY	Montceaux-lès- Provins	D 374 2258 m ² 22 a 58 ca
				Montceaux-lès- Provins	D 403 1303 m ² 13 a 03 ca
				Montceaux-lès- Provins	D 405 417 m ² 4 a 17 ca
				Total :	3978 m² 39 a 78 ca
67	Personne physique	PI	M. MOHAMMEDI Baouz Né le 09/06/1969 à Algérie (99) 11 Route de Saint Bon 77151 MONTCEAUX LES PROVINS Mme MOHAMMEDI Née ZENNADI Yasmira Née le 20/10/1977 à Paris 12 (75) 11 Route de Saint Bon 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès- Provins	D 300 368 m ² 3 a 68 ca
				Montceaux-lès- Provins	D 301 11 m ² 0 a 11 ca
				Montceaux-lès- Provins	D 331 774 m ² 7 a 74 ca
				Total :	1153 m² 11 a 53 ca

Etat Parcellaire : Captage de Montceaux-lès-Provins						
Périmètres de protection immédiat et rapproché						
Propriétaire(s) issu(s) du serveur professionnel de données cadastrales				Parcelles		
Terrier	Statut	Noms et Dates de Naissance	Adresse	Commune	Désignation et Contenance	
73	Personne physique	Mme GIRAUDOT Née CHAMPION Evelyne Yvette Née le 29/01/1951 à Sezanne (51)	26 Route de Saint Bon 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 39 2840 m ²	28 a 40 ca
	Personne physique	M. GIRAUDOT Daniel André Robert Né le 04/11/1948 à Bellot (77)	26 Route de Saint Bon 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 286 2823 m ²	28 a 23 ca
	Personne physique	M. GIRAUDOT Ludovic Gérard Marcel Né le 05/06/1981 à Coulommiers (77)	30 Route de Saint Bon 77151 MONTCEAUX LES PROVINS			
				Total :	6625 m²	66 a 25 ca
74	Personne physique	M. DUTERLAY Régis Né le 13/04/1956 à Saint-Maur-Des-Fosses (75)	18 Rue des Chataigniers 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 37 2136 m ²	21 a 36 ca
	Personne physique	Mme DUTERLAY Née GUILBERT Kotia Berthe Suzanne Née le 17/03/1957 à Paris 03 (75)	18 Rue des Chataigniers 77151 MONTCEAUX LES PROVINS			
				Total :	2136 m²	21 a 36 ca
				D 330 789 m ²	7 a 89 ca	
75	Personne physique	Mme LUC Catherine Claude Née le 24/06/1961 à Ferre-Gaucher (1a) (77)	19 Route Nationale 4 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 11 485 m ²	4 a 85 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 355 478 m ²	4 a 78 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 387 512 m ²	5 a 12 ca
				Total :	1475 m²	14 a 75 ca
76	Personne physique	M. VERDIER Thierry Lucien Né le 14/11/1967 à Villiers-Saint-Georges (77)	1 Rue des Chataigniers 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 13 420 m ²	4 a 20 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 302 84 m ²	0 a 84 ca

Etat Parcellaire : Captage de Montceaux-lès-Provins						
Périmètres de protection immédiat et rapproché						
Propriétaire(s) issu(s) du serveur professionnel de données cadastrales				Parcelles		
Terrier	Statut	Noms et Dates de Naissance	Adresse	Commune	Désignation et Contenance	
81	Personne physique	M. CONTARD Patrice Robert Jean Né le 25/03/1974 à Les Pavillons-Sous-Bois (93)	11 Route Nationale 4 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 2	500 m ²
	Personne physique	Mme FAVENNEC Karelle Justiane Née le 28/01/1974 à Le Blanc-Mesnil (93)	11 Route Nationale 4 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 381	1401 m ²
					Total :	1901 m ²
						19 a 01 ca
82	Personne physique	Mme POINSEN Née CHOUITEAU Ghislaine Lucienne Née le 21/10/1932 à Montceaux-Les-Provins (77)	Chez Mme Nathalie BERNARD 24 Rue Maurice Barres 77100 MEAUX	Montceaux-lès-Provins	D 7	1000 m ²
					Total :	1000 m ²
						10 a 00 ca
83	Personne physique	Mme FERRAZ Née CARVALHO DE JESUS Maria Teresa Née le 08/01/1940 à Portugal (coviha) (99)	9 Avenue de l'Europe 51310 COURGIVAUX	Montceaux-lès-Provins	D 6	660 m ²
	Personne physique	M. FERRAZ Henrique De Jesus Né le 05/04/1938 à Portugal (99)	9 Avenue de l'Europe 51310 COURGIVAUX	Montceaux-lès-Provins	D 16	1003 m ²
					Total :	1663 m ²
						16 a 63 ca
84	Personne physique	M. VASSEUR Christophe Marcel André Né le 27/03/1969 à Meaux (77)	2 Rue des Sablons 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 1	2195 m ²
					Total :	2195 m ²
						21 a 95 ca
85	Personne physique	M. FERRAZ DE JESUS Victor Manuel Né le 01/04/1962 à Portugal (99)	15 Route Nationale 4 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 5	734 m ²
	Personne physique	Mme DE JESUS Née GINIA MARTINHO Maria Fernanda Née le 11/05/1961 à Castelo Branco (portugal) (1)	5165 Les Sablons 77151 MONTCEAUX LES PROVINS			
					Total :	734 m ²
						7 a 34 ca
86	Personne physique	Mme CASALI Lydia Née le 29/06/1970 à Champigny Sur-Marne (94)	Le Miramar Bar 269 Avenue Grassion Cibrand-Carnon 34130 MAUGUIO	Montceaux-lès-Provins	D 4	733 m ²
	Personne physique	M. MEKHOUKHE Thierry Né le 29/10/1960 à Chelles (77)	13 Route Nationale 4 77151 MONTCEAUX LES PROVINS			
					Total :	733 m ²
						7 a 33 ca

Etat Parcellaire : Captage de Montceaux-lès-Provins						
Périmètres de protection immédiat et rapproché						
Propriétaire(s) issu(s) du serveur professionnel de données cadastrales				Commune	Parcelles	
Terrier	Statut	Noms et Dates de Naissance	Adresse		Désignation et Contenance	
93	Personne physique	PI	M. LEMAIRE Alain Michel Né le 29/10/1958 à Esternay (51)	47 La Boyère 77510 REBAIS	Total : 1000 m ²	10 a 00 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 28	990 m ²
	Personne physique	PI	Mme DUMOULIN Née LEMAIRE Béatrice Claudine Née le 03/08/1960 à Esternay (51)	45 Rue des Vieilleux 77320 ST MARTIN DES CHAMPS	D 413	6 m ²
				Montceaux-lès-Provins	D 414	422 m ²
				Montceaux-lès-Provins	D 415	30 m ²
				Montceaux-lès-Provins	D 416	419 m ²
				Montceaux-lès-Provins	D 417	4 m ²
					ZH 68	71 m ²
					Total : 1942 m ²	19 a 42 ca
94	Personne physique	P-	Mme MILITY Prisca Née le 20/10/1975 à Cayenne (973)	16 Rue des Chataigniers 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	D 339	787 m ²
				Montceaux-lès-Provins	Total : 787 m ²	7 a 87 ca
95	Personne physique	P-	M. GIRAUDOT Claude Michel Né le 08/03/1950 à Bellot (77)	La Tuilerie 77320 CERNEUX	D 266	344 m ²
				Montceaux-lès-Provins	Total : 344 m ²	3 a 44 ca
96	Personne physique	PI	Mme LOURENCO-BOTAO Née KOMBO Leya Née le 24/06/1964 à Congo Kinshasa (Kinshasa) (99)	19 Rue des Chataigniers 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	D 418	332 m ²
	Personne physique	PI	M. LOURENCO Botao Manuel Né le 05/11/1963 à Portugal (99)	19 Rue des Chataigniers 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	D 421	88 m ²
					Total : 420 m ²	4 a 20 ca

Etat Parcellaire : Captage de Montceaux-lès-Provins						
Périmètres de protection immédiat et rapproché						
Propriétaire(s) issu(s) du serveur professionnel de données cadastrales				Parcelles		
Terrier	Statut	Noms et Dates de Naissance	Adresse	Commune	Désignation et Contenance	
				Montceaux-lès-Provins	D 247	66 m ²
				Montceaux-lès-Provins	D 258	2448 m ²
					Total :	18494 m²
						1 ha 84 a 94 ca
102	Personne physique	M. BOURON Alain Né le 14/04/1958 à Nogent Sur Seine (10)	14 Rue du Grand Bolssy 77160 ST HILLIERS	Montceaux-lès-Provins	D 390	4081 m ²
				Montceaux-lès-Provins	D 392	2170 m ²
				Montceaux-lès-Provins	D 394	1034 m ²
					Total :	7285 m²
						72 a 85 ca
103	Personne physique	Mme BERLIN-LEMAIRE Née BERLIN Camille Colette Josiane Née le 29/08/1986 à Gonesse (95)	23 Rue des Chataigniers 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 388	279 m ²
	Personne physique	M. BRICHE Cyril Paul François Né le 09/06/1980 à Colombes (92)	23 Rue des Chataigniers 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 391	3499 m ²
				Montceaux-lès-Provins	D 395	4114 m ²
					Total :	7892 m²
						78 a 92 ca
104	Personne morale	Copropriétaires du Passage Commun D 393 Montceaux Les Provins	Rue des Chataigniers 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 393	82 m ²
					Total :	82 m²
						0 a 82 ca
105	Personne physique	M. HAPULAT Serge Malik Né le 08/06/1955 à Saint-Ouen (75)	26 Rue des Carmes 75005 PARIS	Montceaux-lès-Provins	D 316	7465 m ²
					Total :	7465 m²
						74 a 65 ca

Etat Parcellaire : Captage de Montceaux-lès-Provins						
Périmètres de protection immédiat et rapproché						
Propriétaire(s) issu(s) du serveur professionnel de données cadastrales						
Terrier	Statut	Noms et Dates de Naissance	Adresse	Commune	Parcelles	
					Désignation et Contenance	
112	Personne physique	M. ABERROU Mohand Arézki Né le 01/11/1974 à Algerie (99)	5 Rue des Sablons 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	Total : 673 m ²	6 a 73 ca
	Personne physique	Mme ABERROU Née HAOUADEG Soraya Née le 31/01/1975 à Algerie (99)	5 Rue des Sablons 77151 MONTCEAUX LES PROVINS		D 352	6 a 67 ca
113	Personne physique	M. CHOQUET Jim Frédéric Né le 02/07/1967 à Villeneuve St Georges (78)	4 Rue Creuse 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	Total : 667 m ²	6 a 67 ca
	Personne physique	Mme SALOMODO Laurence Née le 22/03/1968 à Paris 14 (75)	4 Rue Creuse 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 342	2 a 22 ca
					D 343	4 a 85 ca
114					Total : 707 m ²	7 a 07 ca
	Personne morale		1 La Rue Creuse 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 100	9 a 60 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 267	20 a 65 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 268	6 a 90 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 308	3 a 70 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 317	52 a 69 ca
				Montceaux-lès-Provins	D 318	39 a 00 ca
115					Total : 13254 m ²	1 ha 32 a 54 ca
	Personne physique	M. LANTENOIS Daniel Émile Né le 14/11/1947 à Montceaux-Les-Provins (77)	11 Rue Creuse 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	D 313	10 a 13 ca

Etat Parcellaire : Captage de Montceaux-lès-Provins					
Périmètres de protection immédiat et rapproché					
Propriétaire(s) issu(s) du serveur professionnel de données cadastrales					
Terrier	Statut	Noms et Dates de Naissance	Adresse	Commune	Parcelles Désignation et Contenance
120	Personne physique	Mme GABRIEL Catherine Ginette Yvonne Née le 06/07/1972 à Melun (77)	39b Rue de la Mercy 77160 CHÉNOISE CUCHARMOY	Montceaux-lès-Provins	Total : 1525 m ² 15 a 25 ca
	Personne physique	Mme SIMON Marie-Laure Renée Née le 29/06/1952 à Paris 14 (75)	12 Rue des Fontaines 77126 CHATENAY SUR SEINE		D 305 205 m ² 2 a 05 ca
121	Personne physique	M. ALAIX Fabrice Marcel Né le 03/03/1973 à Provins (77)	2 Rue Creuse 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	Total : 205 m ² 2 a 05 ca
	Personne physique	Mme ALAIX Née MAINGARD Lydie Michelle Née le 08/03/1953 à Ormes-Sur-Youlzie (les) (77)	2 Rue Creuse 77151 MONTCEAUX LES PROVINS		D 288 1222 m ² 12 a 22 ca
122	Personne physique	Mme BRENUGAT Elodie Jocelyne Michelle Née le 31/01/1988 à Coulommiers (77)	1 Route Nationale 4 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	Total : 1222 m ² 12 a 22 ca
	Personne physique	M. MAISONNEUVE Sébastien Pierre Émile Robert Né le 09/05/1985 à Paris 14 (75)	1 Route Nationale 4 77151 MONTCEAUX LES PROVINS		D 96 104 m ² 1 a 04 ca
123	Personne physique	M. FOUREAU Gérard Clément Né le 10/12/1953 à Marets (les) (77)	31 Rue de la Grouais Saint Blaise 72610 ARCONNAY	Montceaux-lès-Provins	Total : 1140 m ² 11 a 40 ca
	Personne physique	M. FOUREAU Patrick Alain Né le 18/01/1958 à Montceaux-Les-Provins (77)	9 Résidence de l'Epinay 53100 PARIGNE SUR BRAYE		D 97 737 m ² 7 a 37 ca
124	Personne physique	M. DIAS GONCALVES Jose Né le 01/09/1980 à Provins (77)	3 Rue des Sablons 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	Total : 737 m ² 7 a 37 ca
	Personne physique	Mme PLAIS Alexandra Marie-Christine Madeleine Andrée Née le 04/02/1979 à Paris 20 (75)	23 Square des Tilleuls 77560 VILLIERS ST GEORGES		D 90 1276 m ² 12 a 76 ca
				Total :	1276 m ² 12 a 76 ca

Etat Parcellaire : Captage de Montceaux-lès-Provins					
Périmètres de protection immédiat et rapproché					
Propriétaire(s) issu(s) du serveur professionnel de données cadastrales					
Terrier	Statut	Noms et Dates de Naissance	Adresse	Commune	Parcelles Désignation et Contenance
129	Personne physique	Mme GODIER Née BOULANGER Colette Geneviève Andriée Née le 14/05/1938 à Avant Les Marcilly (10)	29 Rue des Jonquilles 10400 AVANT LES MARCILLY	Montceaux-lès-Provins	ZH 8 20770 m ² 2 ha 07 a 70 ca
	Personne physique	Mme CLYTI Née GODIER Aline Cécile Madeleine Née le 17/07/1963 à Nogent Sur Seine (10)	24 Rue des Fontaines 10400 FONTENAY DE BOSSERY		
	Personne physique	M. GODIER Laurent Marcel André Né le 03/07/1966 à Nogent Sur Seine (10)	27 Rue des Jonquilles 10400 AVANT LES MARCILLY		
				Total :	20770 m ² 2 ha 07 a 70 ca
130	Personne physique	Mme SACALAIS Née L'ECLEIRE Claudine Née le 23/03/1948 à Montceaux-Les-Provins (77)	6 Route de Saint Bon 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	ZH 72 3303 m ² 33 a 03 ca
				Total :	3303 m ² 33 a 03 ca
131	Personne physique	Mme GIRAUDOT Née CHAMPION Evelyne Yvette Née le 29/01/1951 à Sezanne (51)	26 Route de Saint Bon 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	ZH 63 1000 m ² 10 a 00 ca
	Personne physique	M. GIRAUDOT Daniel André Robert Né le 04/11/1948 à Bellot (77)	26 Route de Saint Bon 77151 MONTCEAUX LES PROVINS		
	Personne physique	M. GIRAUDOT Thibaut René Francis Né le 22/06/1977 à Coulommiers (77)	162 Rue des Chomettes 77160 ST BRICE		
				Total :	1000 m ² 10 a 00 ca
132	Personne physique	M. KANESAMOORTHY Elayathamby Né le 15/09/1969 à Ceylan (99)	7 Rue des Chataigniers 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	ZH 62 1000 m ² 10 a 00 ca
	Personne physique	Mme KANESAMOORTHY Née PERROD Stéphanie Sylviane Née le 29/12/1972 à Saint- Cloud (92)	7 Rue des Chataigniers 77151 MONTCEAUX LES PROVINS		
				Total :	1000 m ² 10 a 00 ca
133	Personne physique	M. GABRIEL Alain Lucien Pierre Né le 08/10/1947 à Rosny Sous Bois (75)	10 Rue des Sablons 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	ZH 41 5250 m ² 52 a 50 ca
	Personne physique	Mme RANGUIN Geneviève Julienne Née le 16/03/1948 à Thorame-Basse (04)	10 Rue des Sablons 77151 MONTCEAUX LES PROVINS		
				Total :	5250 m ² 52 a 50 ca

Etat Parcellaire : Captage de Montceaux-lès-Provins					
Périmètres de protection immédiat et rapproché					
Propriétaire(s) issu(s) du serveur professionnel de données cadastrales					
Terrier	Statut	Noms et Dates de Naissance	Adresse	Commune	Parcelles Désignation et Contenance
	Personne physique	M. VANWALLEGHEM Antoine René Gérard Né le 24/11/1995 à Pontault Combault (77)	8 Rue des Sablons 77151 MONTCEAUX LES PROVINS		
138	Personne physique	M. DRAGONI Pascal Patrice Né le 19/03/1970 à Maisons Afort (94)	15 Rue Creuse 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	Total : 1092 m ² 10 a 92 ca ZH 66 1012 m ² 10 a 12 ca
139	Personne physique	M. TERPOORTER Bastien Né le 04/03/1993 à Champigny-Sur-Marne (94)	13 Rue Creuse 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	Total : 1012 m ² 10 a 12 ca ZH 65 1004 m ² 10 a 04 ca
140	Personne physique	Mme QUINCHON Née PIAZZA Noelle Imgard Pierrette Née le 07/07/1960 à Ajaccio (20)	11 Rue des Chataigniers 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	Total : 1004 m ² 10 a 04 ca ZH 60 1015 m ² 10 a 15 ca
	Personne physique	M. QUINCHON Alain Eddie Né le 18/04/1957 à Colombes (75)	11 Rue des Chataigniers 77151 MONTCEAUX LES PROVINS		
141	Personne physique	M. DELORME Claude Luc Robert Né le 19/12/1952 à Ferte-Gaucher (la) (77)	13 Rue des Chataigniers 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	Total : 1015 m ² 10 a 15 ca ZH 59 800 m ² 8 a 00 ca
	Personne physique	Mme DELORME Née LANTENOIS Colette Chantal Née le 30/04/1959 à Montceaux-Lès-Provins (77)	13 Rue des Chataigniers 77151 MONTCEAUX LES PROVINS		
142	Personne physique	M. GIRAUDOT Stéphane Daniel Yves Né le 18/10/1973 à Coulommiers (77)	26 Route de Verdilly 02400 BRASLES	Montceaux-lès-Provins	Total : 800 m ² 8 a 00 ca ZH 58 1270 m ² 12 a 70 ca
143	Personne physique	Mme CONSEIL Née FERNANDES Laetitia Thérèse Née le 14/09/1981 à Alfortville (94)	16 Rue Creuse 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	Total : 1270 m ² 12 a 70 ca ZH 56 618 m ² 6 a 18 ca
144	Personne physique	Mme MARIE Née BERTRE Evelyne Veronique Corinne Née le 28/03/1972 à Tournan-En-Brie (77)	14 Rue Creuse 77151 MONTCEAUX LES PROVINS	Montceaux-lès-Provins	Total : 618 m ² 6 a 18 ca ZH 54 560 m ² 5 a 60 ca

Etat Parcellaire : Captage de Montceaux-lès-Provins						
Périmètres de protection immédiat et rapproché						
Propriétaire(s) issu(s) du serveur professionnel de données cadastrales						
Terrier	Statut	Noms et Dates de Naissance	Adresse	Commune	Parcelles	
					Désignation et Contenance	
	Personne physique	Mme HENNEQUIN Née OUSSELIN Mireille Marie Germaine Née le 25/06/1942 à Escœuilles (62)	25 Rue Estienne d'Orvès 77370 NANGIS			
					Total :	1840 m² 18 a 40 ca
149	Personne physique	Mme JUDES Née PETIT Corinne Marie Odette Née le 07/12/1961 à Lavaur (81)	30 Rue Gabriel Vaillant 51310 LA NOUE	Montceaux-lès-Provins	ZH 40 1135 m ²	11 a 35 ca
					Total :	1135 m² 11 a 35 ca
150	Personne physique	Mme CART Née LONGIN Jeanrline Andrée Marcelle Née le 28/10/1932 à Croniac (87)	10 Rue des Fauzières 36310 BEAULIEU	Montceaux-lès-Provins	ZH 39 3285 m ²	32 a 85 ca
					Total :	3285 m² 32 a 85 ca
151	Personne physique	Mme DOOH Michèle Jessica Née le 20/11/1983 à Saint-Denis (93)	Apt 144 Etg 14 47 Avenue du Huit Mai 1945 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE	Montceaux-lès-Provins	ZH 45 572 m ²	5 a 72 ca
					Total :	572 m² 5 a 72 ca

La signification des codes des titulaires de droit

Les droits réels

Code	Intitulé
O	Autorisation d'occupation temporaire du domaine public
N	Nu-propriétaire
T	Tenuyer
U	Usufruitier
P	Propriétaire
B	Bailleur à construction
E	Emphythéote
R	Preneur
A	Locataire-attributaire
D	Domanier
F	Foncier
K	Antichrésiste
V	Preneur bail à réhabilitation
W	Bailleur à réhabilitation

Les droits particuliers

Code	Intitulé
X	La Poste ou France Télécom propriétaire occupant

Les codes adjoints

Les codes adjoints

Code	Intitulé
I	Indivision
C	Et consorts
S	Succession
V	Succession
L	Litige

S2E 77

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE
Déclaration d'utilité publique des périmètres de
protection en eau potable du captage
de Montceaux-Lès-Provins

RECAPITULATIF DES EMPRISES

Nombre de terriers : 151

Nombre de parcelles : 313

Contenance totale des parcelles : 77ha 16a 63ca